

## **MODE OPERATOIRE**

**Objet : Calcul des restes à payer dans les RAP à compter du PLR 2019**

### **I. Description générale du calcul des restes à payer**

Ce document décrit les **retraitements effectués par la direction du Budget**, à compter de la production des RAP 2019, pour alimenter le contenu de la case R6 du tableau de « Suivi des crédits de paiement associés à la consommation des autorisations d'engagement » : case intitulée « Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 ».

Cette case était alimentée auparavant par le montant des restes à payer du programme tel que restitué par la restitution INF-BUD-42.

Or, les avances en attente de récupération au titre des années antérieures, qui affectent ce calcul, ne basculent pas d'une année sur l'autre, contrairement aux engagements juridiques (EJ).

Grâce à l'exploitation de la restitution ZAVANCES mise en production en 2019, ainsi que du journal des pièces Chorus, les retraitements décrits ci-après permettent de simuler des bascules d'avance, et de retrouver, en cas de changement d'UO, l'UO cible.

L'indicateur des avances en attente de récupération ainsi obtenu est substitué à celui de la restitution INF-BUD-42, pour obtenir un montant corrigé des restes à payer.

Ce mode opératoire permet notamment à chaque acteur de la dépense qui le souhaite, de reproduire sur son périmètre de compétence les traitements effectués par la direction du Budget. Dans la description ci-après, il mentionnera à cette fin la liste des programmes, BOP et/ou UO qui le concernent dans le critère de lancement « Centre financier » des restitutions INF-BUD-42 et ZAVANCES.

### **II. Détail des opérations de retraitement à effectuer :**

#### **A. Lancer la restitution INF-BUD-42 du dernier exercice écoulé :**

Dans les exemples de ce document, le dernier exercice écoulé est l'exercice 2019.

Si N est l'exercice courant (2020), le dernier exercice écoulé est (N-1).

a. Critères de lancement

**Etat des restes à payer - INF-BUD-42**

Saisie de variables

Variante disponibles:     [Afficher la personnalisation de la v.](#)

Variables générales			
Variable	Sélection actuelle	Description	
* Périmètre financier	BG00	BG00 Bud.Gén. & prog. dotés	<input type="checkbox"/>
* Hiérarchie de Centres Financiers	2019 Hiér BG00, BA00, ...	2019 Hiér BG00, BA00, CS00 (BG00 BA00)	<input type="checkbox"/>
* Centre financier	+BG00(Text Node)	BG00 BG00	<input type="checkbox"/>
* Exercice comptable	2019	2019 Année civile, 4 périodes spéc. 2019	<input type="checkbox"/>

N.B : Chaque acteur d'un ministère sélectionnera la liste des centres financiers sur lesquels il est compétent.

b. Mise en forme de la restitution :

1. Supprimer l'axe « Service exécutant » ;
2. Filtrer le compte budgétaire sur la valeur HT2 ;
3. Supprimer les ratios inutiles, qui ne concourent pas au calcul des restes à payer. En d'autres termes, ne conserver que le ratio « Restes à payer »
4. Afficher les sous-ratios du ratio « Restes à payer ». Les colonnes supplémentaires suivantes sont alors affichées :
  - Bascule des EJ et DP non soldés
  - Consommation AE
  - Consommation CP
  - Montant des avances payées non récupérées
5. Développer la hiérarchie des centres financiers jusqu'au niveau 04 (pour faire apparaître toutes les UO, qu'elles relèvent du budget général, du BAPOIA ou d'un compte spécial doté de crédits).

Cela facilitera les retraitements éventuels sous tableur en cas de besoin (sans relancer la restitution).

Ci-après une illustration de la mise en forme effectuée par la direction du Budget :

	Restes à payer**	Bascule des EJ et DP non soldés**	Consommation AE**	Consommation CP**	Montant des avances payées non récupérées**
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
* 030C	128 972 080 618	121 789 441 715	486 584 897 443	478 500 547 844	2 853 530 897
* 0101	1 689 247	1 646 843	452 828 348	452 854 918	2 824
* 0101-0101	44		2 516 956	2 516 952	
* 0101-0101-0101	44		2 516 956	2 516 952	
* 0101-0101-0101-0101	20	365	7 440 708	7 440 754	267
* 0101-0101-0101-0101-0101	0		2 505 228	2 586 228	
* 0101-0101-0101-0101-0101-0101	0		632 358	632 355	
* 0101-0101-0101-0101-0101-0101-0101	0		632 358	632 355	

c. Exporter la restitution sur tableur, puis mettre en forme le résultat obtenu :

Dans le résultat ainsi obtenu, ne conserver que les lignes de niveau programme.

N.B : Cette manipulation a pour effet d'exclure du total tous les centres financiers (BOP et UO) qui ne relèvent pas de la hiérarchie des programmes valides sur le dernier exercice écoulé (N-1 ou 2019 dans les illustrations). Lorsque, pour un programme donné, le chiffre ainsi obtenu est différent du cumul des UO du programme, cela signifie que les UO (et/ou BOP) exclu(e)s sont probablement des survivances d'UO et/ou BOP qui auraient dû être supprimé(e)s du référentiel des centres financiers. Le cas échéant, ce recouplement peut constituer une opportunité de « nettoyage » du référentiel des centres financiers.

## B. Lancer la restitution ZAVANCES sur l'avant-dernier exercice écoulé

Dans les exemples de l'illustration, il s'agit de l'exercice 2018 (N-2 par rapport à l'année courante N). Pour mémoire, dans la restitution INF-BUD-42 lancée au titre de 2019, l'indicateur « Montant des avances payées non récupérées » concerne les avances en attente de récupération au 31/12/2018.

### a. Critères de lancement

**Suivi budgétaire des avances payées non soldées**

**Critères de sélection**

Périmètre financier

Centre financier de l'EJ  à

Tranche fonctionnelle de l'EJ  à

Société  à

Pour un statut en fin d'année, indiquer le 31 décembre

Date PNS au jour de référence

**Options d'affichage**

Variante d'affichage

### b. Enregistrer ces critères de lancement

### c. Modifier de la mise en forme

Éliminer tous les sous-totaux

### d. Sauvegarder la mise en forme et ses paramètres de lancement

...pour pouvoir exécuter la restitution de manière périodique et sécurisée.

### e. Exporter le résultat sous tableau

## C. Effectuer les retraitements nécessaires avec la restitution ZJDP sur l'exercice N-1

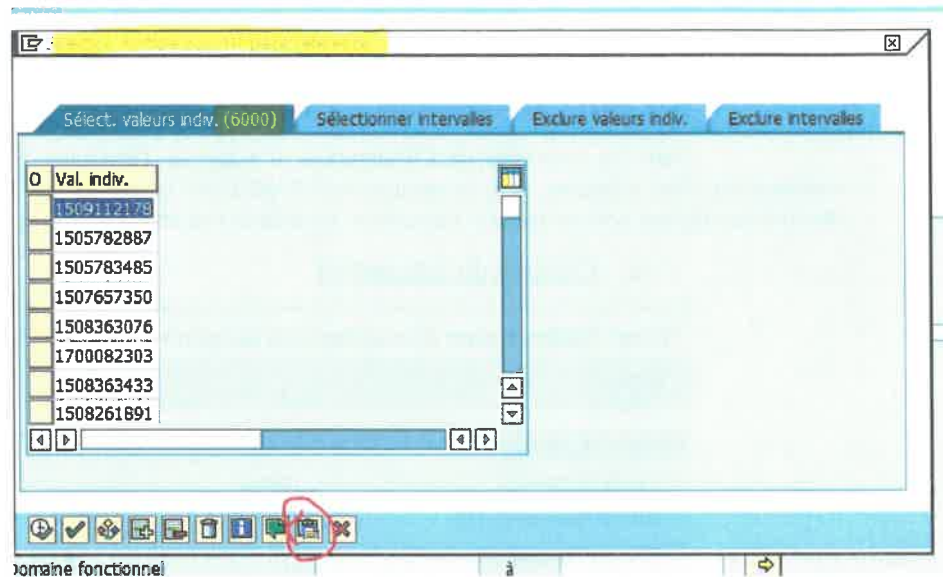
L'objectif est de retrouver les centres financiers applicables le 01/01/N-1 (01/01/2019) aux avances en attente de récupération au 31/12/(N-2), pour que le référentiel des centres financiers utilisé à partir de la restitution ZAVANCES soit compatible avec le référentiel utilisé pour lancer la restitution INF-BUD-42.

### a. Retraiter les données exportées de la ZAVANCES pour définir le périmètre de lancement de la ZJDP

Dans une nouvelle feuille, stocker la liste des EJ restitués via la restitution ZAVANCES en éliminant les doublons (à partir de la colonne « EJ » de la restitution ZAVANCES).

b. Paramètres de lancement du journal des pièces (ZJDP) :

La liste des EJ obtenue à l'étape précédente est transmise en sélection multiple du critère de lancement « N° pièce référence » :



Le journal des pièces doit être lancé :

- sur l'exercice N-1 (ou 2019).
- exclusivement sur les comptes budgétaires dédiés à l'exécution des dépenses (sélection multiple du critère de lancement « Compte budgétaire ») : 10, 31, 32, 41, 42, 43, 51, 52, 61, 62, 63, 64, 65, 71, 72, 73.

Illustration des paramètres autres que la liste des EJ concernés ci-après :

### Journal des pièces FM - CHORUS

Périmètre financier	9B	à		
Ledger	9B	à		
Exercice comptable	2019	à		
Période		à		
CB date comptable		à		

Mise en forme	EJBARAP2019	EJBA ZAVANCES 2018-2019
<a href="#">SAP List Viewer</a>		

Centre financier		à		
Centre de coûts		à		
Centre de profit		à		
Activité		à		
Fonds		à		
Compte budgétaire	10	à		
Domaine fonctionnel		à		
Programme financem.		à		
Zone client		à		

Type de montant	0350	à		
Devise transaction		à		
Ty.val.	51	à		
Opération		à		
Compte général		à		

<b>Champs additionnels</b>				
N° pièce référence	1509112178	à		

c. Adapter la mise en forme :

1. Supprimer tous les sous-totaux ;
2. Ne conserver que les colonnes jugées utiles par l'utilisateur.

d. Exporter le résultat sur un tableur

e. Retraiter la ZAVANCES avec la ZJDP :

1. Ajouter aux résultats de la ZJDP une colonne EJ+Poste, contenant la concaténation des valeurs des colonnes « N° pièce référence » et « Poste de réf. ».
2. Dans une feuille spécifique de la restitution ZAVANCES retraitée (EJBA 2019 ou EJBA N-1), stocker le résultat de la restitution ZJDP.

3. Insérer 3 nouvelles colonnes dans la feuille spécifique à la restitution ZAVANCES retraitée :

Nom colonne	Contenu colonne
EJ+POSTE	Concaténation des colonnes « EJ » et « Poste EJ » de la feuille « ZAVANCES retraitée »
UO 2019	Résultat de la recherche du « centre financier EJ » de la ZAVANCES dans les écritures EJBA sur 2019.
PGM 2019	Code du programme de l'UO 2019.

**D. Mesurer les écarts entre les avances en attente de récupération des restitutions INF-BUD-42 sur (N-1) et ZAVANCES au 31/12/N-2**

- a. Calculer les restes à récupérer par programme via la restitution ZAVANCES retraitée :

Pour chaque programme concerné par le RAP N-1 (2019), déduire le montant de la colonne « Somme récupérations non payées (DI) » de la colonne « Reste à récupérer (Devise interne) » et de la ZAVANCES retraitée : les « récupérations non payées » contribuent à récupérer les avances au même titre que les « récupérations payées », et viennent donc en déduction du reste à récupérer.

N.B : Certains EJ affectés par des avances en attente de récupération n'ayant pas basculé sur (N-1), il y a une ligne « #N/A » dans la colonne du programme, avec le cumul des avances non récupérées en regard. Les EJ correspondants n'ayant pas basculé sur (N-1), ces avances ne seront pas prises en compte dans les corrections.

- b. Rapprocher ce résultat de la INF-BUD-42 par programme

- Mettre en regard de chaque programme de la restitution INF-BUD-42 le résultat des traitements précédents par appariement sur le code du programme des deux restitutions.
- Corriger le montant des restes à payer de la restitution INF-BUD-42, en substituant le montant des avances non récupérées issu de la restitution ZAVANCES à celui de la INF-BUD-42.